

P.03

/ ACTU

- Conférence « Shipping : part of the climate solution » co-organisée par Armateurs de France et l'Association Norvégienne des Armateurs : l'industrie pro-active pour définir l'agenda des solutions



- #OceanforClimate Days à Paris et au Bourget du 2 au 6 décembre 2015 : une mobilisation inédite de la communauté « Océan »



- Brittany Ferries, lauréate 2015 du Trophée de la Charte Bleue : un trophée aux couleurs de la COP21

P.05

/ CULTURE MARITIME

- « Shipping & environnement en 50 leçons » : le nouveau livret d'Armateurs de France



P.02

/ INTERVIEW

**« La COP21 est un succès pour notre secteur et pour Armateurs de France »**

/ INTERVIEW



Éric BANEL,  
Délégué Général d'Armateurs de France

**/ La COP21 s'est achevée le 12 décembre dernier sur un succès. Quel bilan en faites-vous pour le shipping ?**

Armateurs de France a été très impliqué tout au long de la négociation, avant et pendant la conférence. La flotte française est depuis trois ans classée par les États européens comme la plus moderne et la plus sûre<sup>1</sup>. Nous en tirons une fierté mais également une responsabilité, celle de pousser le reste de la flotte mondiale vers le haut.

Au cours des derniers mois, nous avons défendu un positionnement très volontariste de l'industrie du transport et des services maritimes, ce qui a été salué par tous nos interlocuteurs. Jusqu'au dernier jour, nous avons travaillé avec nos homologues européens - norvégiens, allemands et danois en tête - pour mettre en avant l'excellence de la filière et valoriser les efforts engagés par nos adhérents.

De ce point de vue, la conférence que nous avons organisée le 1<sup>er</sup> décembre avec l'Association Norvégienne des Armateurs a marqué un tournant. L'industrie, représentée par les armateurs français et norvégiens, a proposé des mesures concrètes pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> du transport maritime, comme la limitation de la vitesse des navires ou la mise en place d'une taxe carbone. Pour la première fois, nous avons nous-mêmes défini l'agenda des solutions, sans attendre qu'il nous soit imposé par les États.

## « La COP21 est un succès pour notre secteur et pour Armateurs de France »

L'accord historique du 12 décembre ne reprend pas directement nos propositions, mais les esprits ont changé et la dynamique est désormais engagée. C'est à l'Organisation Maritime Internationale (OMI), qu'il revient maintenant de s'en saisir. Le premier test sera l'adoption, d'ici le printemps 2016, d'un système international de mesure des émissions de CO<sub>2</sub>.

Cette conférence a aussi ouvert des espaces inédits de dialogue et d'action avec des acteurs de la société civile, regroupés avec nous dans le cadre de la Plateforme Océan Climat : scientifiques, ONGs et associations. Elle a également renforcé le dialogue avec nos homologues européens : rien que pour cela, on peut dire que la COP21 est un succès pour notre secteur et pour Armateurs de France.

**/ Quelle est aujourd'hui l'implication du shipping dans la lutte contre les effets du réchauffement climatique ?**

Grâce aux efforts engagés depuis de nombreuses années, la voie maritime est aujourd'hui le mode de transport le plus propre à la tonne-kilomètre de marchandise transportée. Elle représente moins de 2,3 % du volume global d'émissions de CO<sub>2</sub>. Notre industrie s'est fixée des objectifs très ambitieux : diminution de 50 % des émissions de CO<sub>2</sub> d'ici 2050 et amélioration de 30 % de l'efficacité énergétique des navires neufs d'ici 2024. Au niveau européen, l'adoption du système Monitoring Reporting Verified (MRV) conduira les grands navires à déclarer leurs émissions de CO<sub>2</sub> à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

J'ajoute qu'en encourageant l'innovation technologique, en explorant de nouveaux modes de propulsion, en formant des équipages dont le savoir-faire et l'expertise sont

unanimement reconnus, Armateurs de France a fait le pari de l'excellence, contre la complaisance. Les armateurs français prennent toute leur part dans la réduction des émissions de gaz à effets de serre ou de soufre. Avec une des flottes les plus jeunes en Europe, ils se sont dotés de navires plus propres, plus sûrs et plus économes en énergie. C'est notamment le sens de la Charte Bleue que tous nos membres ont signée en acceptant de nous rejoindre et du Trophée de la Charte Bleue. Son lauréat 2015, Brittany Ferries, illustre parfaitement combien innovation durable et développement économique peuvent avancer de concert.

**« L'ACCORD HISTORIQUE DU 12 DÉCEMBRE NE REPREND PAS DIRECTEMENT NOS PROPOSITIONS, MAIS LES ESPRITS ONT CHANGÉ ET LA DYNAMIQUE EST DÉSORMAIS ENGAGÉE. C'EST À L'ORGANISATION MARITIME INTERNATIONALE (OMI), QU'IL REVIENT MAINTENANT DE S'EN SAISIR. »**

**/ Concrètement, quelles innovations technologiques aujourd'hui et pour demain ?**

Le shipping est sans nul doute le domaine dans lequel l'innovation est la plus présente et la plus impressionnante. L'objectif est à la fois de réduire l'empreinte environnementale du transport, et de limiter sa facture énergétique. Les derniers navires entrés en flotte sont la preuve des efforts engagés par les chantiers et les armateurs.

<sup>1</sup> Classement du Mémorandum de Paris (PARIS Mou), regroupant 27 États d'Europe et d'Amérique du Nord.

» J'en citerai un certain nombre : nouvelles motorisations à injection électronique, nouveaux modes de propulsion comme le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), branchement électrique à quai des navires, systèmes innovants de traitement des eaux de ballast afin de supprimer le transfert d'espèces invasives d'un port à l'autre, systèmes de récupération d'hydrocarbures en cas de naufrage, dits « Fast Oil Recovery Systems », solutions d'appoint fondées sur la propulsion vélique pouvant permettre de réduire de 20 % la consommation de carburant et donc les émissions résultantes.

**Notre avenir réside dans la réussite de notre transition énergétique, garante de nouveaux emplois, de nouvelles compétences et du développement de nouveaux secteurs d'activités (Énergies Marines Renouvelables, exploration des grands fonds, etc.).**

**Parce que la mer est notre avenir ! Notre avenir à tous !**

**Communiqués de presse de l'International Chamber of Shipping (ICS) :**

- à l'issue de la COP21 : « [Global Shipping Industry Welcomes 'Paris Agreement'](#) »
- pendant la COP21 : « ["Global Shipping Industry Will Support Further CO<sub>2</sub> Reduction Measures at IMO, Regardless of Final Outcome of Paris Conference"](#) » et « ["Shipping Industry Supports Global Climate Change Deal and is Committed to Ambitious CO<sub>2</sub> Reduction Led by IMO"](#) »

**Communiqués de presse de l'Association Européenne des Armateurs (ECSA) :**

- à l'issue de la COP21 : « [In the wake of COP21, European shipowners call for solid action in IMO](#) »
- pendant les négociations : « [European shipowners want shipping reintroduced in COP21 text](#) »

**Communiqué de presse de la Plateforme Océan et Climat :**

- « [COP21 : l'océan rejoint le grand concert de la négociation climatique](#) »

**Qu'est-ce qu'une COP ?**

Lors du sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, l'ONU s'est dotée d'un cadre d'action de lutte contre le réchauffement climatique : la CCNUCC (Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques). Cette convention réunit 194 pays ainsi que l'Union européenne, qualifiés de « Parties ». Leurs représentants se réunissent annuellement depuis 1995 lors des COP (Conférences of the Parties).

**/ ACTU**

## Conférence « Shipping : part of the climate solution » co-organisée par Armateurs de France et l'Association Norvégienne des Armateurs : l'industrie pro-active pour définir l'agenda des solutions



Cette initiative franco-norvégienne a réuni, le 1er décembre au Centre Pompidou, des représentants européens et internationaux du shipping, des compagnies maritimes, des députés européens, des ONGs, ainsi que Tine SUNDFOFT, ministre norvégienne de

l'Environnement, et Alain VIDALIES, ministre français des Transports, de la Mer et de la Pêche. Objectif de cette conférence : mettre en perspective le rôle moteur du shipping à la fois dans l'économie mondialisée et dans l'innovation technologique au service de l'environnement.

Parce que le shipping est la composante première de notre économie mondialisée, notre secteur a donc une double responsabilité :

- Continuer à être une source d'emplois à forte valeur ajoutée
- Poursuivre ses efforts pour réduire son impact environnemental.

Ces deux objectifs sont en outre étroitement liés : investir dans des solutions innovantes, c'est construire les fondements d'une économie durable, vectrice d'emplois hautement qualifiés pour demain et après-demain.

Si le shipping représente une faible part des émissions de CO<sub>2</sub> : 2,2 %, ce constat ne doit pas valoir auto-satisfécit.

Bien au contraire : il doit être source de motivation pour améliorer davantage l'efficacité énergétique de nos navires.

Le rôle de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) sera crucial dans la réduction, à l'échelle internationale, des émissions de gaz à effet de serre et dans la conduite d'un processus harmonieux de transition énergétique.

**Revivez les temps forts de la conférence en cliquant ici**



/ ACTU

## #OceanforClimate Days à Paris et au Bourget du 2 au 6 décembre 2015 : une mobilisation inédite de la communauté « Océan »



Du 2 au 6 décembre, la Plateforme Océan et Climat, dont Armateurs de France est membre, a organisé ses #OceanForClimate Days, vaste mobilisation au Bourget et à Paris pour sensibiliser les négociateurs, les institutions, les communautés scientifiques et économiques ainsi que le grand public au rôle fondamental de l'Océan en tant que régulateur du climat et aux dangers des changements climatiques sur celui-ci.

Retour sur un grand temps fort : celui du 2 décembre, où, pour la première fois dans une COP CLIMAT une Session « Océan » était organisée par la France en collaboration avec la Plateforme Océan et Climat dans le cadre de l'Action Week (Paris Lima Action Agenda) organisée par le Pérou.

Du nécessaire approfondissement des connaissances scientifiques pour mieux comprendre les interactions entre Océan et Climat, à la diversité des mobilisations multi-partenariales pour préserver les milieux marins et côtiers, en passant par l'innovation technologique des acteurs industriels et l'impérative sensibilisation des populations locales et des jeunes générations : cette session inédite a témoigné du dynamisme et de l'inventivité de la communauté « Océan » pour faire face aux effets du changement climatique autour d'intervenants emblématiques (GIEC, CNRS, Tara Expéditions, CMA CGM, Association Norvégienne des Armateurs, COI-UNESCO, Polynésie française, Banque Mondiale, Mauritanie, Seychelles, Chili, UICN - International, Institut de recherche pour le développement).

Animée par Gilles BŒUF, biologiste, professeur des universités et professeur au Collège de France, **cette session avait pour maître-mot : l'action.**

**Action de la communauté scientifique**, pour renforcer la résilience de l'Océan et des milieux et définir des solutions en matière d'adaptation et d'atténuation, en lien avec les collectivités et les acteurs privés.

**Action des acteurs du transport maritime**, pour améliorer l'efficacité énergétique des navires (objectif de la compagnie CMA CGM, 3<sup>e</sup> transport mondial au conteneur, de réduire de 30 % ses émissions de CO<sub>2</sub> d'ici à 2025), et réussir le défi d'une transition énergétique harmonisée à l'échelle internationale, notamment sous l'impulsion décisive de l'Organisation Maritime Internationale. C'est ce qu'a souligné Hanna Lee BEHRENS, Directrice exécutive de l'Association Norvégienne des Armateurs.

**Action de la communauté internationale en faveur des Aires Marines Protégées (AMP)**, avec un objectif d'accroissement de 10 % d'ici 2020 et un double enjeu – la poursuite de leur extension mais aussi (et surtout !) leur gestion optimale.

**Action des collectivités locales et des acteurs privés** pour apporter des solutions face à l'élévation du niveau de la mer, à l'érosion côtière, aux risques de submersion et aux aléas climatiques.

La mise en place de gouvernances adaptées, le renforcement de la coopération régionale à grande échelle, le déploiement de dispositifs d'évaluations, de labellisations et de financements pérennes, l'implication des populations locales et surtout la sensibilisation des jeunes générations sont apparus comme autant de pistes d'amélioration.

Le ministre de l'Écologie Ségolène ROYAL a par ailleurs réaffirmé combien l'Océan constitue une solution majeure pour le climat. La ministre a notamment annoncé : l'avancement d'un rapport spécial du GIEC sur l'Océan et la demande de la France de généraliser à l'international un système obligatoire de surveillance, déclaration et vérification des émissions de CO<sub>2</sub> par le transport maritime.

Revoir tous les grands moments des #OceanforClimate Days en  [cliquant ici](#)  
Consulter la déclaration de S. ROYAL en  [cliquant ici](#)



/ ACTU

## Brittany Ferries, lauréate 2015 du Trophée de la Charte Bleue : un trophée aux couleurs de la COP21

La compagnie Brittany Ferries s'est vue décerner le Trophée 2015 de la Charte Bleue d'Armateurs de France, lors de la 5<sup>e</sup> Nuit du Shortsea, le 9 décembre au Collège des Bernardins.

À l'unanimité, le jury, composé de personnalités éminentes du monde maritime<sup>1</sup>, a choisi de distinguer l'action de Brittany Ferries en matière de développement durable.

L'année 2015 a été marquée pour l'entreprise par le succès du plan de transition écologique grâce à des choix techniques adaptés au profil opérationnel de chaque navire : changement de combustible pour certains navires, installation de systèmes de lavage de fumée sur d'autres.

À cette transition se sont ajoutées nombre d'actions, issues de la démarche éthique globale de la compagnie : amélioration des performances environnementales des moteurs, déploiement de logiciels de routage, peinture silicone, accueil à bord de projets de recherche. Le tout s'est inscrit dans une politique de consolidation durable de l'emploi marin sous pavillon français, avec, en 2015, l'entrée en flotte d'un navire supplémentaire et l'embauche de 400 salariés en CDI.

Pour Éric BANEL, Délégué général d'Armateurs de France, « À l'heure où Paris accueille la COP21, il était important de distinguer une compagnie qui démontre quotidiennement qu'il est possible, et nécessaire, de concilier transition énergétique et création d'emplois, valorisant ainsi l'économie des territoires et étant résolument tournée vers l'avenir. ».

Lors de cette cérémonie, Brittany Ferries a également reçu le Pavillon Océan et Climat des mains de Catherine CHABAUD, navigatrice et présidente d'Innovations Bleues, pour son engagement, aux côtés d'Armateurs de France, en faveur de l'environnement et du climat.

### À propos de Brittany Ferries

Brittany Ferries, premier employeur de marins français, opère une flotte de dix navires mixtes fret-passagers entre la France, l'Angleterre, l'Irlande et l'Espagne.

- Site web : <http://www.brittany-ferries.fr/>
- Twitter : [@BrittanyFerries](https://twitter.com/BrittanyFerries) et [@bferriescorpo](https://twitter.com/bferriescorpo)
- Voir également le [communiqué de presse de Brittany Ferries](#) relatif au trophée de la Charte Bleue

### À propos de la Charte Bleue d'Armateurs de France

Le transport maritime est aujourd'hui le mode le plus respectueux de l'environnement. Il émet 5 fois moins de CO<sub>2</sub> que le transport routier et 13 fois moins que le transport aérien.

Depuis 15 ans, le transport maritime a considérablement réduit son impact environnemental, malgré une augmentation massive du commerce mondial transitant par la mer. Le nombre de pollutions par hydrocarbure a ainsi été diminué de 90 % et la part du transport maritime dans la pollution de l'air a été ramenée à moins de 3 %.

Dès 2003, Armateurs de France a signé la Charte Bleue autour de 5 grands engagements :

- Améliorer sans cesse la sécurité et la qualité des navires.
- Protéger l'environnement marin et le littoral.
- Garantir de bonnes conditions de vie et de travail aux équipages.
- Diriger nos entreprises avec transparence et déontologie.
- Affirmer notre solidarité avec la communauté maritime.

2013 a été l'année de sa refonte. Une manière, pour notre organisation, de réaffirmer son ambition en matière de responsabilité sociale et environnementale. Et de souligner le formidable bond en avant des armateurs français en matière de protection de l'environnement depuis quinze ans.

L'ambition de la Charte Bleue est double :

- poursuivre la réduction drastique de l'impact environnemental du transport maritime, en développant des navires plus sûrs, plus propres et plus économes en énergie ;
- promouvoir un haut degré d'exigence en matière sociale, en favorisant l'emploi et la formation dans le transport et les services maritimes, ainsi qu'un dialogue social quotidien.

Le texte intégral de la Charte est disponible sur : [www.armateursdeFrance.org](http://www.armateursdeFrance.org)

<sup>1</sup> Jury 2015 : Frédéric MONCANY de SAINT-AIGNAN, Président du Cluster maritime français ; Catherine CHABAUD, Présidente d'Innovations Bleues ; Jean-Philippe CASANOVA, Président de la Fédération française des pilotes maritimes ; Jean-Marie MILLOUR, Secrétaire général de BP2S.

/ CULTURE MARITIME

## « Shipping & environnement en 50 leçons » : le nouveau livret d'Armateurs de France

Ce livret vous propose un tour d'horizon des innovations technologies, réglementations, perspectives d'évolution de notre industrie en matière environnementale.

Découvrez le livret « Shipping & environnement » en [cliquant ici](#)

